

# Assemblée Générale

17 février 2024 - Centre le Taurus, Mèze

## procès verbal

<b>1. Rapport moral et rapport financier</b>	<b>2</b>
1.1. Rapport moral (Bruno DAVID - président)	2
1.2. Rapport financier	2
<b>2. Renouvellement du bureau</b>	<b>4</b>
<b>3. Points de fonctionnement</b>	<b>5</b>
3.1. Prêts	5
3.1.1 Montants des cautions	5
3.1.2. Matériel et gestionnaires	6
3.1.3. La difficile gestion des iPad	7
3.1.4. Proposition d'ajustement matériel	7
3.2. Statuts	7
3.3. Projets de Fablabs	8
3.3.1. Les projets en cours	8
3.3.2. Les documents	8
3.3.3. Des idées à creuser	8
3.3.4. Le FabLab de Castelnau-le-lez, ex-tiers-lieu	9
<b>4. Clôture de l'Assemblée Générale</b>	<b>9</b>

### **Présents** (NOM, Prénom, fonction au sein de l'association le cas échéant)

Delphine BLAIZEAU, gestionnaire prêts  
Elisabeth BOUSQUET, gestionnaire prêts  
Corinne CASTELLA, trésorière  
Bruno DAVID, président, délégué  
Jean-Claude GARCIA, gestionnaire prêts  
Pierre NAVRATIL, gestionnaire iPads  
Claude SCHMITT préparateur

### **Absents représentés** (idem)

Pascale ASTIER, secrétaire adjointe → pouvoir donné à Bruno DAVID  
Raoul MICHAU, vice-président, responsable technique et logistique, préparateur → pouvoir donné à Claude SCHMITT

### **Absents excusés** (idem)

Catherine BOURDEAUX, gestionnaire prêts  
Colline BRARD, gestionnaire prêts  
Emmanuel CALMES, vice-président, préparateur  
Cyril COUSSERANS, préparateur  
Pascal RIVET, gestionnaire prêts  
Niloufar SERENO, secrétaire

# 1. Rapport moral et rapport financier

## 1.1. Rapport moral (Bruno DAVID - président)

Le président remercie l'équipe pour son engagement sans faille et salue chaleureusement l'arrivée des nouveaux bénévoles qui viennent apporter leur aide pour la gestion des prêts de matériel.

Il rappelle que le travail du Bureau, tout au long de cette année 2023, aura été de recentrer les efforts de l'association vers son objet : **la mise à disposition de matériel numérique à destination des écoles.**

Il rappelle également que suite aux achats massifs de matériels réalisés en 2022, l'activité de prêt a subi une expansion considérable, complexifiant la gestion des prêts.

Il fait le constat que la perception de l'association par le public, son *visage*, est enfin associée au **prêt de matériel**, et que l'activité accessoire de vente n'est que le moyen mis en œuvre pour assurer l'objet de l'association.

Il salue enfin le travail des bénévoles qui reconditionnent les ordinateurs qui seront vendus, car c'est bien grâce à leur travail que l'association peut réaliser son objectif.

Le président annonce que pour 2024, l'extension du réseau des gestionnaires de prêt se poursuivra afin de couvrir au maximum le territoire et de limiter les déplacements des emprunteurs, notamment sur l'est du département de l'Hérault.

L'offre en matériel de prêt continuera également d'être étoffée en quantité et en diversité : les Bookinous et les robots BeeBot fin 2023, les visualiseurs début 2024, etc.

Le problème lié aux déchets générés par le reconditionnement est résolu. Le Bureau a pris contact sur le Biterrois avec la Communauté de Communes La Domitienne qui accepte d'accueillir régulièrement un grand volume de matériel dans ses déchetteries.

En conclusion, le président déclare que grâce à la qualité de l'engagement de l'ensemble de l'équipe, le bilan ne peut être que positif : le fonctionnement a encore gagné en efficacité et l'objet de notre mission est renforcé.

### VOTE

objet : approbation du rapport moral

nb de votants : 9 (7 présents + 2 pouvoirs)

nb de voix POUR : 9

nb de voix CONTRE : 0

nb d'ABSTENTIONS : 0

résultat du vote : Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## 1.2. Rapport financier

En introduction au rapport financier, le président annonce que l'outil mis en place pour la gestion a été amélioré et a gagné en efficacité, ainsi que les relations avec l'agence bancaire qui nous est d'une aide précieuse et accompagne notre évolution avec des outils modernes et sûrs (carte numérique à usage unique, par exemple).

Il décrit brièvement l'évolution de l'appliweb qui permet de gérer les prêts et les ventes. Évolution rendue nécessaire par l'augmentation considérable du nombre de matériels en prêt.

La trésorière rappelle que l'objet de l'association est de mettre du matériel numérique à disposition des écoles, et qu'il est donc inutile de garder une grosse somme d'argent sur le compte

Elle déplore que la gestion de tout le matériel de prêt avec si peu de bénévoles ait été un véritable casse-tête et ait freiné notre campagne d'achats supplémentaires. Elle remercie les nouveaux venus grâce à qui ce souci devrait s'estomper.

Le président résume les données essentielles :

- sur l'activité de reconditionnement, les charges s'élèvent à un montant de 19 416,94€ (achat matériels et fournitures), et le produit des ventes à 28 935,00 €.
- Concernant l'objet de l'association (mise à disposition des écoles de matériel numérique), une dépense de 8 502,78 € a été engagée pour l'achat de matériel supplémentaire à prêter aux écoles.
- Le bilan fait apparaître un déficit de 7 483,85 €
- Le solde du compte bancaire est donc passé de 31 586,03 € fin 2022 à 9263.67 € fin 2023, avec un solde de 15000 € sur le livret A. Les intérêts générés par le livret A compensent les frais bancaires, mais cette somme sera en 2024 investie en grande partie pour l'achat de matériels de prêt.

Le président rappelle que le livre de compte et le bilan, ainsi que toutes les données comptables sont accessibles à tout moment sur l'espace de partage dédié aux membres bénévoles.

Il compare ensuite ce qui a été réalisé en 2023 par l'association par rapport au prévisionnel de la dernière Assemblée Générale. Pour résumer, le prévisionnel global et le réalisé correspondent à peu de choses près. Les différences sont visibles au niveau de divers postes : certains avaient été sous-évalués (achat fournitures pour reconditionnement, licences logicielles, matériels à reconditionner, ainsi que les frais liés aux déplacements) tandis que d'autres avaient été surévalués (achat de matériels pour don et pour prêt, frais bancaires) Cela témoigne en grande partie d'une augmentation de l'activité de l'association sur le reconditionnement.

La conclusion qui en ressort est qu'il faut poursuivre l'achat de matériel destiné au prêt et mettre plus en avant cette activité..

La trésorière et le président donnent ensuite une estimation de la valeur des matériels possédés par l'association, en tenant compte d'une décote pour vétusté de 33% annuelle.

Pour conclure ce bilan financier, le président annonce avoir pris contact avec un cabinet comptable pour aider l'association à se positionner correctement vis-à-vis de l'administration fiscale (assurer la comptabilité et la saisie de la liasse fiscale) pour un coût d'environ 900 € par an.

VOTE

objet : approbation du rapport financier

nb de votants : 9

nb de voix POUR : 9

nb de voix CONTRE : 0

nb d'ABSTENTIONS : 0

Résultat du vote : Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

## 2. Renouvellement du bureau

Le président demande recueille les candidatures pour les postes de trésorier, secrétaire et président (et adjoints) :

- Elisabeth BOUSQUET, gestionnaire des prêts sur le secteur de Laurens (ouest du 34) est candidate au poste de Trésorière adjointe.
- Pascale ASTIER, actuellement secrétaire adjointe, a manifesté par mail son souhait de candidater au poste de secrétaire.
- Niloufar SERENO, actuellement secrétaire, a manifesté par message son souhait de candidater au poste de secrétaire adjointe.
- Corinne CASTELLA, actuellement trésorière, est candidate au renouvellement de sa charge.
- Bruno DAVID, actuellement président, est candidat au renouvellement de sa charge.
- Emmanuel CALMES, actuellement vice-président, a manifesté par message son souhait de candidater au renouvellement de sa charge.
- Raoul MICHAU, actuellement vice-président, a manifesté par message son souhait de candidater au renouvellement de sa charge.

Le bureau qui candidate est donc composé comme suit :

Nom	Fonction
Bruno DAVID	Président
Corinne CASTELLA	Trésorière
Pascale ASTIER	Secrétaire
Elisabeth BOUSQUET	Trésorière Adjointe
Niloufar SERENO	Secrétaire Adjointe
Emmanuel CALMES	Vice Président
Raoul MICHAU	Vice Président

### VOTE

objet : élection du bureau

nb de votants : 9

nb de voix POUR : 9

nb de voix CONTRE : 0

nb d'ABSTENTIONS : 0

Résultat du vote : Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.

## 3. Points de fonctionnement

### 3.1. Prêts

#### 3.1.1 Montants des cautions

Le président rappelle que le bureau a tout pouvoir pour décider / modifier le montant des cautions afin de l'adapter à la demande et au coût réel des matériels, mais il souhaite toutefois proposer un nouveau mode de calcul beaucoup plus simple pour les cautions.

Il propose de fixer la caution au tiers du prix de l'appareil neuf, recalculé au début de chaque année (au moment de l'AG), avec les ajustements suivants :

- montant arrondi à la dizaine inférieure.
- montant minimum de 20 €

Il présente le tableau suivant :

<b>Cautions pour les matériels en prêt</b>					
<b>matériels</b>	<b>pour info nb d'ex en 2024</b>	<b>caution 2022</b>	<b>caution 2023</b>	<b>prix du neuf 2024</b>	<b>caution 2024 prévue</b>
Mallette iPad	13	500 €	500 €	3078 € (Easytis)	1026 €
iPad seul	3	200 €	200 €	500 € (Easytis)	166 €
Mallette Android	1	non disponible en 2022	200 €	450 € (Amazon)	140 €
Malette robotique Thymio	12	250 €	250 €	915,60 € (Easytis)	300 €
Robot Edison	5	50 €	50 €	72 € (Easytis)	20 €
Malette robotique Edison	5	200 €	200 €	820 € (Easytis + Amazon)	270 €
Mallette robotique BeeBot	5	non disponible en 2022	150 €	539 € (Amazon)	170 €
Robot Beebot seul	10	non disponible en 2022	non disponible en 2023	94,80 € (Easytis)	30 €

Classe mobile Linux	5	150 €	150 €	350 € (CATIE34)	110 €
Classe mobile Windows	5	150 €	150 €	350 € (CATIE34)	110 €
Kiosque GCompris	30	non disponible en 2022	30 €	70 € (CATIE34)	20 €
Mallette WebRadio	3	250 €	250 €	1626 € (Easytis)	530 €
Handy Recorder Zoom H1n	6	non disponible en 2022	50 €	128,40 € (Easytis)	40 €
Pack Bookinou	20	non disponible en 2022	40 €	105,57 € (Amazon)	30 €
Visualiseurs USB Hue	10	non disponible en 2022	non disponible en 2023	48,95 € (Amazon)	20 €
Pack 4 casques audio + répartiteur	5	non disponible en 2022	non disponible en 2023	60,48 € (Amazon)	20 €

Ce nouveau mode de calcul est soumis au vote.

#### VOTE

objet : nouveau mode de calcul des cautions

nb de votants : 9

nb de voix POUR : 9

nb de voix CONTRE : 0

nb d'ABSTENTIONS : 0

Résultat du vote : **Le nouveau mode de calcul des cautions est approuvé à l'unanimité.**

Les nouveaux montants des cautions seront affichés dès le mois de mars 2024.

### 3.1.2. Matériel et gestionnaires

Le président rappelle que lors de la dernière AG, il avait été suggéré de regrouper les matériels de prêts dans des lieux prédéterminés, mais que cette organisation n'a pu se réaliser. Sur avis du Bureau, il semble préférable que le stockage du matériel et l'accueil des emprunteurs pour prise en charge et restitution soient directement laissés à la main des gestionnaires des prêts qui éditeront également les conventions et conserveront les chèques de caution. Lors de la restitution, ils effectueront la vérification de l'état du matériel. En revanche, c'est le Bureau qui renverra le chèque de caution à l'emprunteur.

Le Bureau souhaite garder les principes suivants pour responsabiliser les gens :

- Pas de chèque de coopérative, pas de nom d'école. On prête à une personne, en son nom propre. On inscrit donc ses coordonnées et le chèque doit être à son nom.
- C'est l'emprunteur qui se déplace pour récupérer et rendre le matériel.

Le président salue l'arrivée de plusieurs personnes volontaires en fin d'année 2023 qui viennent renforcer l'équipe des gestionnaires des prêts. Il remercie chaleureusement pour leur engagement

associatif : Jean-Claude GARCIA, Catherine BOURDEAUX, et Elisabeth BOUSQUET, qui gèreront respectivement les secteurs de Servian, Roujan et Laurens.

Il propose enfin d'organiser durant les prochains mois d'autres regroupements afin de répartir le matériel entre gestionnaires. Des ajustements seront effectués par la suite au fur et à mesure de l'évolution des besoins.

### 3.1.3. La difficile gestion des iPad

Le président et la trésorière déplorent que la gestion des iPad soit si ardue avec le logiciel actuellement utilisé et qui nécessite un temps considérable dont ils ne disposent pas. Toutefois, ils remercient Pierre NAVRATIL, enseignant qui s'est porté volontaire pour se charger de cette lourde tâche. Il bénéficiera de l'aide bienveillante de Pierre JACOB (ancien gestionnaire des iPad) qui, bien qu'il ait quitté l'association pour des raisons professionnelles, voudra bien lui consacrer quelques heures et lui donner quelques conseils... M. NAVRATIL dispose déjà d'une demi-journée par semaine pour gérer le tiers-lieu / fablab situé dans son école.

### 3.1.4. Proposition d'ajustement matériel

M. NAVRATIL, en tant qu'enseignant en cycle 1 et utilisateur de robots éducatifs, propose qu'une petite voiture télécommandée soit ajoutée aux packs robotique destinés aux maternelles (packs BeeBot). Cela permettrait de disposer d'une phase de manipulation pure préalable à la phase de programmation.

## 3.2. Statuts

Conformément aux souhaits du Bureau, le président rappelle que les statuts manquent un peu de clarté sur les conditions d'éligibilité des bénéficiaires pour la vente de matériel. Les Conditions Générales de Vente sont plus précises et il sera bon de modifier les statuts pour éviter des incompréhensions.

Notamment ajouter :

- Retraités de l'éducation nationale (titre de pension)

Et modifier :

- Élèves majeurs (certificat de scolarité) ou en situation de handicap (document attestant de cette situation), étudiants (carte d'étudiant), apprentis (contrat d'apprentissage)

Il faudra de plus préciser les documents demandés pour prouver son éligibilité.

Le Bureau sera chargé de rédiger une version plus explicite de cet article 2 et de modifier en conséquence les conditions Générales de Prêt de Matériel et les Conditions Générales de Vente. La demande de modification officielle sera effectuée dans le courant du mois de mars 2024.

Proposition soumise au vote.

VOTE

objet : modification des statuts

nb de votants : 9

nb de voix POUR : 9

nb de voix CONTRE : 0

nb d'ABSTENTIONS : 0

résultat du vote : La modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

### 3.3. Projets de Fablabs

La trésorière et le président rappellent que l'année 2023 aura été l'année des Fablabs. Si le projet initié à Olonzac n'a pas été suivi par la Mairie, d'autres communes comme Maraussan, Cabrières et Vailhan ont été vivement intéressées.

#### 3.3.1. Les projets en cours

La trésorière donne une brève description du mini-fablab de Maraussan : l'équipement est pour l'instant limité aux découpeuses vinyle et au graveur sur verre. Une imprimante 3D sera livrée prochainement. Le mini-fablab est installé à la médiathèque de Maraussan. Il est géré par la bibliothécaire en partenariat avec une association culturelle.

Le président explique l'état d'avancement du fablab de Cabrières : le projet est en cours, pratiquement tout le matériel est reçu (c'est un équipement complet). Il sera livré le 22 février 2024 à Cabrières, lors de la signature de la convention tripartite avec la Mairie et une association qui siège à l'école.

Le président fait aussi part de l'avancement du fablab de Vailhan : ce projet concerne un fablab complet qui sera installé au sein du centre de ressources de Vailhan. Contact a été pris avec le responsable du centre de ressources et la Mairie. Une réunion est prévue début 2024 pour établir les besoins matériels et rédiger un premier jet de la convention tripartite.

Mme BLAIZEAU annonce que dans le cadre de son travail, elle est en contact avec les écoles et la Mairie de Lunel qui seraient intéressées par la mise en place d'un fablab. Elle se propose d'initier une première réunion avec l'association.

#### 3.3.2. Les documents

Pascale ASTIER a créé une plaquette d'information sur le concept de fablab à destination des communes et des écoles. Cette plaquette sera mise en ligne et utilisée pour renseigner les écoles et collectivités qui souhaiteraient en savoir plus.

L'association dispose aussi d'une convention de partenariat type, à adapter à chaque projet selon le contexte local.

#### 3.3.3. Des idées à creuser

Lors de la précédente Assemblée Générale, il avait été évoqué le principe d'un fablab mobile animé par un bénévole (critère de recrutement pour l'association). Cela nécessite une personne mobile (véhicule assez grand pour transporter les matériels), formé sur la technique requise pour ces différents appareils et disponible pour s'adapter aux contraintes horaires des écoles. Ce point n'ayant pas été travaillé cette année, il demeure un chantier ouvert.

La mise en place d'un partenariat avec les médiathèques des villages pour des versions personnalisées de fablabs avait également été proposée. Ce point aussi reste en chantier.



### 3.3.4. Le FabLab de Castelnau-le-lez, ex-tiers-lieu

Les conditions logistiques de ce lieu mis en place en partenariat avec l'association ont évolué, la mairie ayant besoin des locaux. Le bureau a décidé, après réflexion, de faire don du matériel soit à l'école, soit à la circonscription. Au cours de la réunion du 15 janvier à Castelnau en présence d'une grande partie des enseignants de l'école et de la conseillère pédagogique chargée du numérique, c'est la solution du don à la circonscription qui a été préférée.

Le fablab sera géré par Mme Colline BRARD (CPC chargée du dossier numérique) et animé par M. Pierre NAVRATIL. Merci à eux de faire perdurer l'accès au numérique pour les écoles de Castelnau !

## 4. Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'assemblée générale à 11h44.

Compte rendu rédigé d'après les notes du président et finalisé le 17/02/2024.

Le président  
Bruno DAVID

La trésorière  
Corinne CASTELLA